

26 novembre 2015 (17h30)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce jeudi 26 novembre 2015, à 17h30, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François, le directeur général, M. Bertrand Déry.

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

2015-11-367 Demande d'appui du Centre d'Action Bénévole dans le cadre d'un appel de projet pour la Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016

Considérant que le Centre d'Action Bénévole sollicite l'appui de la Ville dans le cadre du projet de travaux d'installation de rampe d'accès pour faciliter l'accès à toute la population à son bâtiment situé au 1100, rue Leclaire;

Considérant que cette demande s'inscrit dans le projet de cuisine communautaire ayant déjà reçu un appui aux termes de la résolution 2015-11-344;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'appuyer le Centre d'Action Bénévole de Saint-Césaire pour le projet déposé auprès de la MRC de Rouville dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2015-2016 pour les travaux d'installation de rampe d'accès au centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-11-368 Embauche temporaire d'étudiants pour tournoi hockey Novice / Atome Armand Lussier du 4 au 13 décembre 2015

Considérant la tenue à l'Aréna Guy-Nadeau du tournoi annuel Novice / Atome Armand Lussier du 4 au 13 décembre 2015,

Considérant la recommandation de monsieur Guy Patenaude, directeur du service des loisirs;

26 novembre 2015 (17h30)

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu de faire l'embauche temporaire d'étudiants à titre d'aide-opérateur pendant la durée du tournoi du 4 au 13 décembre 2015, au taux fixé par l'échelle salariale en vigueur pour l'aréna, à savoir :

- Monsieur Alex Boulay;
- Madame Arianne Lebel;
- Madame Sabrina Riendeau et
- Monsieur Tommy Van Russen

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-11-369 Proposition d'indemnité d'expropriation déposée pour le lot 1 592 411 (1325-1327, rue Vimy) / Correction du montant

Considérant la résolution 2015-11-337 adoptée lors de la séance régulière du 10 novembre 2015;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une correction du montant d'indemnité versé au propriétaire de cet immeuble;

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu que la Ville accepte la correction du montant de la proposition suivante à titre d'indemnité d'expropriation totale et finale :

- Correction du montant de la proposition concernant le lot 1 592 411 situé au 1325-1327, rue Vimy pour une indemnité de 258 000 \$ selon le document soumis par la firme d'évaluateur J-P Cadrin & associés;

Il est également résolu d'autoriser la greffière à signer l'acceptation de la proposition pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26 novembre 2015 (17h30)

2015-11-370 Proposition d'indemnité d'expropriation déposée pour le lot 1 592 432 (1511-1517, av. St-Paul) / Approbation

Considérant qu'un avis d'expropriation a été inscrit au registre foncier le ou vers le 29 septembre 2015 à l'égard d'immeubles situés sur l'avenue Saint-Paul et la rue de Vimy dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école Saint-Vincent;

Considérant qu'à ce jour, des propositions de règlements sont soumises et recommandées par les évaluateurs de la firme J-P Cadrin & associés mandatés par la Ville à l'égard l'immeuble suivant :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que la Ville accepte la proposition suivante à titre d'indemnité d'expropriation totale et finale :

- Proposition concernant le lot 1 592 432 situé au 1511-1517, av. Saint-Paul pour une indemnité de 298 000 \$ selon le document signé par les propriétaires le 23 novembre 2015. Les frais d'évaluation engagés par les propriétaires d'une somme de 2800 \$ plus les taxes applicables seront assumés par la Ville et payés directement aux évaluateurs des propriétaires sur présentation de pièces justificatives.

Il est également résolu d'autoriser la greffière à signer l'acceptation de la proposition pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle François
Greffière

Guy Benjamin
Maire

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2015-11-368, 2015-11-369, 2015-11-370.

Micheline Quilès
Trésorière